

**Expression commune des syndicats SNUipp-FSU, SNUCLIAS-FSU,  
CGT Educ'action, fédération CGT des services publics, FNEC FP-FO,  
FO territoriaux, FAEN**

Plus que jamais, après des années de suppressions massives de postes, notre pays, marqué par un échec scolaire trop souvent corrélé à l'origine sociale, doit avoir les moyens de lutter contre les inégalités.

Ce défi se relève tout d'abord à l'école, mais aussi sur les temps périscolaires. Il s'agit de concilier en priorité la réussite des élèves sur le temps scolaire et le droit au développement de l'enfant sur des temps périscolaires de qualité. Pour tous les élèves et sur tout le territoire, nos organisations portent l'exigence de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité avec des financements pérennes.

Or, la mise en œuvre de la réforme des rythmes ne permet pas de répondre à ces exigences mais, de plus, elle se traduit trop souvent par une dégradation des conditions de travail. Il est encore temps d'inverser cette tendance.

Les syndicats signataires exigent la suspension de cette réforme et l'ouverture immédiate de discussions pour une autre réforme. Ils demandent une amélioration des conditions de travail de tous les personnels (enseignants, personnels territoriaux et de tous les salariés concernés) et le recrutement d'emplois statutaires avec un développement des qualifications professionnelles.

Dans le même temps, nous demandons de vrais changements pour l'école primaire. Nous revendiquons, par ailleurs, que les conditions d'exercice des métiers et la réussite des élèves soient concrètement améliorées, notamment à travers un budget à la hauteur des besoins permettant la baisse des effectifs, la création des postes de RASED et de remplaçants nécessaires, le développement de la formation initiale et continue.

Après les nombreuses mobilisations, le ministre doit répondre.

Nos organisations appellent les personnels à se réunir dans les départements pour débattre de ces revendications et des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir.

**Paris, le 19 décembre 2013**